

Former Demain, N° 4, 03/2000

Une Nouvelle Economie ?

Eric Brousseau ATOM (Université de Paris I) et Université de Nancy-II

Alain Rallet, IRIS (Université de Paris Dauphine) et Université de Bourgogne

Nul ne saurait nier, et à fortiori, regretter le dynamisme et l'esprit d'innovation qui souffle sur toutes les activités liées à l'Internet. À l'évidence, de nouvelles opportunités économiques et sociales sont générées par l'enthousiasme qui anime les producteurs de technologie mais aussi les utilisateurs qui inventent sans cesse de nouveaux usages. Pour autant, entre-t-on dans une "Nouvelle Economie" caractérisée par un marché global et transparent, un progrès technique incessant, une "virtualisation" de l'ensemble des activités ? Quatre remarques permettent d'éclairer le débat

D'abord la révolution des TIC n'a pas commencé avec l'avènement de l'Internet commercial, mais depuis beaucoup plus longtemps : la fin du XIXe siècle pour les télécoms, le milieu du XX ème siècle pour l'informatique. Nos économies ont déjà été largement remodelées par ces technologies... et il serait naïf de croire que la dernière génération technique va tout mettre à bas.

Ensuite, l'expérience nous a appris que ces techniques, pour séduisantes et "conviviales" qu'elles soient, ne sont pas si aisées à mettre en œuvre. Pour les exploiter, les individus comme les organisations doivent se réformer. Or tant la formation que les réorganisations sont des processus longs et coûteux... souvent marqués par des échecs. Dans ce contexte, il ne faut jamais oublier que, façonnées par l'histoire, institutions et organisations existantes sont loin d'être totalement inefficaces. C'est pourquoi une nouvelle technologie ne les bouleverse pas du jour au lendemain. Elle se greffe sur l'existant pour le rendre plus efficaces... et éventuellement le bouleverser avec le temps.

Par ailleurs, substituer le "virtuel" au "réel" n'est pas forcément possible ou efficace. Organisations, institutions et marchés ne sont pas uniquement des "processeurs" d'information. Ils organisent le financement du cycle de production, la sécurité des relations entre acteurs, la coordination logistique. Pour assurer ces fonctions, les TIC ne suppriment pas la nécessité des rencontres interindividuelles, de la mise en présence physique, de la proximité...

Enfin, l'émergence de nouvelles modalités d'interaction entre l'offre et la demande ne remet pas en cause les lois fondamentales de l'économie. Bien sûr l'information est une marchandise particulière. Mais elle reste marginale dans le "panier de la ménagère". Surtout, même si ses

coûts de reproduction et de transport décroissent, il n'en reste pas moins que ses producteurs doivent recouvrer leurs dépenses. Aujourd'hui peu d'activités basées sur Internet sont rentables et les nouveaux "business models" devront bien un jour ou l'autre prouver leur viabilité. Sans quoi entrepreneurs, investisseurs et salariés iront voir ailleurs.

L'enthousiasme actuel pour Internet et la "Nouvelle Economie" a ceci de positif qu'il encourage un vaste effort d'innovation dans tous les domaines. Mais il est aussi porteur d'espoirs trompeurs et de prescriptions erronées potentiellement générateurs de désillusions et catastrophes. Il appartient aux pouvoirs publics, aux experts, aux partenaires sociaux et aux citoyens de développer une réflexion indépendante sur les effets des TIC sur la société. Il leur appartient par ailleurs de s'approprier ces technologies pour être en mesure de décider en connaissance de cause. Cela passe, bien sur, par un apprentissage et un usage des outils, mais aussi par une formation axée sur l'analyse de leurs conséquences complexes, et attentive à la manière dont leur mise en œuvre doit être accompagnée. C'est le gage de choix collectifs et individuels plus éclairés et donc d'une exploitation plus efficace des potentialités des évolutions technologiques.